

**Procès-verbal de la Commission d'évaluation professionnelle du  
19 janvier 2018  
Employeur public : Centre de gestion de la Fonction Publique  
Territoriale de la Savoie**

La Commission d'évaluation professionnelle au grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2<sup>ème</sup> classe s'est réunie le 19 janvier 2018 au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie,

La séance est ouverte à .....14 h 30.....

**Composition de la Commission :**

- Monsieur Jean LUQUET, Directeur des archives départementales, Conseil départemental de la Savoie, désigné en qualité de Président de la commission d'évaluation professionnelle,
- Mme Orane COINTE, agent détaché de la Fonction Publique d'Etat au grade d'attaché, Conseil départemental de la Haute-Savoie, désignée en qualité de personnalité qualifiée,
- Mme Laureen PERRUET, attachée territoriale au sein du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie, désignée en qualité de fonctionnaire.

Le candidat a été invité à se présenter, devant la Commission, par courrier en date du 27 décembre 2017.

Après étude du dossier et audition du candidat, la Commission déclare l'agent apte à être intégré au grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Nom	Prénom
ARNOUL	Amandine

Fait à FRANCIN le 19 janvier 2018.

Les membres de la Commission :

Le Président,

Jean LUQUET

Signature

Orane COINTE

Signature

Laureen PERRUET

Signature

Affiché dans la commune/établissement le :

Publié sur le site internet de la commune/établissement le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.